

COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL DU 22 AVRIL 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt deux avril, le Conseil Municipal de la Commune de SAINTE ANNE SUR VILAINNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur GAUDICHON Jean-Michel, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 avril 2014

PRESENTS : M GAUDICHON Jean-Michel, Maire, Mmes : COGREL Chrystèle, COLLIN Catherine, ESNAULT Marie-Christine, FÉREOL Denise, HAMON Marie-Christine, RIFFAULT Katia, SAP Isabelle, MM : DOLO Michel, GAUVIN Yannick, GUIBERT Gaëtan, HAMON Jean-Pierre, LEGENDRE Robert, LERAT Thierry et POULAIN Christian.

ABSENT : Néant.

COMPLEMENT SUBVENTION

Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide de compléter la liste en accordant une subvention de 218 € à évaison par le livre pour la mise en réseau informatique de la bibliothèque.

LES TROIS TAXES

Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide d'augmenter les taux de 2 % à savoir :

	Anciens taux	Nouveaux taux
- Taxe d'habitation :	15,10 %	15,40 %
- Taxe foncière propriétés bâties :	16,48 %	16,81 %
- Taxe foncière propriétés non bâties :	43,51 %	44,38 %

COMPTE ADMINISTRATIF COMMERCES 2013

Après délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, le Compte Administratif 2013 des Commerces qui présente un excédent de fonctionnement de 1 481,90 € et un déficit d'investissement de 69 124,61 €. Le résultat final présente un déficit de 67 642,71 €.

COMPTE DE GESTION COMMERCES 2013

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, le Compte de Gestion 2013 des Commerces, dressé par Monsieur ARMAND, Receveur Municipal.

AFFECTATION DU RESULTAT COMMERCES 2013

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, décide d'affecter le résultat de fonctionnement constaté au compte administratif 2013 des Commerces en report d'investissement pour la somme de 1 481,90 € et le déficit d'investissement reporté, pour la somme de 69 124,61 €.

➤ BUDGET PRIMITIF COMMERCEES 2014

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le Budget Primitif 2014 des Commerces, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 37 000 € en fonctionnement et à 127 000 € en investissement. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, accepte à la majorité par 14 voix pour et 1 abstention le Budget Primitif 2014 des Commerces, proposé par Monsieur le Maire.

➤ COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2013

Après délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, le Compte Administratif 2013 de la Commune qui présente un excédent de 135 962,03 € en fonctionnement et un excédent de 131 592,92 € en investissement. Le résultat final présente un excédent de 267 554,95 €.

➤ COMPTE DE GESTION COMMUNE 2013

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, le Compte de Gestion 2013 de la Commune, dressé par Monsieur ARMAND, Receveur Municipal.

➤ AFFECTATION DU RESULTAT COMMUNE 2013

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, décide d'affecter la totalité du résultat de fonctionnement constaté au compte administratif 2013 en report pour la somme de 135 962,03 € et l'excédent d'investissement en report pour la somme de 131 592,92 €.

➤ BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2014

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le Budget Primitif 2014 de la commune, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 793 524 € en fonctionnement et à 542 439 € en investissement. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, accepte à la majorité par 14 voix pour et 1 abstention le Budget Primitif 2014 de la Commune, proposé par Monsieur le Maire.